

**ENS Cachan  
Antenne de Bretagne**

**Concours d'entrée  
Département EPS**

---

**Rapport de jury  
Session 2007**

**Nb :** Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2007 du concours d'entrée au département Education Physique et Sportive (EPS) de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Cachan – Antenne de Bretagne. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

**Présidente du concours :** Claire DUPAS, Directrice de l'ENS Cachan

**Vice-Président du concours :** Jacques PRIOUX, Directeur du Département EPS

## Avant propos

Comme pour les sessions précédentes du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Cachan sont de «*préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion*». L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département EPS, à l'instar des autres départements de l'ENS Cachan, se doit de remplir ces missions. Son souhait est *infini* que le plus grand nombre de ses élèves poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale avec pour principal objectif de devenir chercheur ou enseignant-chercheur. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département EPS de l'ENS Cachan. Leur motivation ne peut se limiter, même si elle doit en faire partie, à la préparation et au passage de l'agrégation externe en EPS.

Sur les 10 candidats recrutés à la fin de cette session 2007, deux sont de sexe féminin et 8 de sexe masculin. Sur les 153 candidats inscrits aux épreuves d'admissibilité, 38 % sont des filles et 62 % sont des garçons. Enfin, sur les 32 candidats retenus pour les épreuves d'admission 28 % sont des filles et 72 % sont des garçons. Même si on peut regretter ce constat, le nombre de filles recrutées *in fine* est proportionnellement proche du nombre de candidates à se présenter aux épreuves d'admissibilité et à être retenu pour les épreuves d'admission.

Le nombre de candidats inscrits à la session 2007 (n = 153) est en baisse par rapport à la session 2006 (n = 200). Proportionnellement, cette baisse est à l'image de ce qui s'est passé entre la session 2004 (n = 170) et la session 2003 (n = 237). Toutefois, entre les années 2002 et 2004, le rapport entre le nombre de candidats inscrits et le nombre de candidats à réellement passer les épreuves se situait en moyenne aux alentours de 45 %. Depuis l'année 2005, ce rapport se situe en moyenne aux alentours de 74 %. Si le nombre de candidats inscrits au concours diminue, ils sont beaucoup plus nombreux qu'avant à passer les épreuves. Les candidats se préparent probablement de plus en plus pour passer ce concours ?

Qu'en est-il cependant de la qualité de cette préparation ? S'agissant des épreuves d'admissibilité, l'avis des jurés, sur cette question, est partagé :

« ... *La qualité de l'expression écrite, la syntaxe et l'orthographe semblent s'être sensiblement améliorées ...* »

« ... *Les devoirs sont généralement construits, introduit et conclus...* »

« ... *La présentation, l'écriture et la rédaction d'un nombre important de copies de cette session 2007 sont peu conformes à ce qui doit être attendu de futurs cadres de l'éducation physique et sportive. L'écriture est laborieuse et la présentation peut laisser penser que l'exercice consistant à rédiger et à argumenter dans un langage simple et précis n'est pas familier à beaucoup d'entre les candidats ...* »

« ... *Le cadre méthodologique de traitement d'un sujet est possédé par l'ensemble des candidats mais le contenu reste faible. La très grande majorité d'entre eux ne dispose pas de connaissances scientifiques précises, maîtrisées. De nombreuses copies ne font valoir aucun concept, aucune théorie, aucun modèle, aucune connaissance et sont écrites au fil de l'eau ....*»

« ... Les candidats savent rédiger, maîtrisent en général la technique de la dissertation mais manquent totalement de connaissances scientifiques sur des thèmes qui sont pourtant au programme de cette épreuve ... »

« ... Il faut mettre au crédit de la plupart des candidats un effort constant pour traiter le sujet, pour ne pas se contenter de décrire mais, au contraire, utiliser ses connaissances dans une visée explicative .... »

Globalement sur la forme (technique de dissertation, cadre méthodologique) le niveau des copies semble s'améliorer. Il est recommandé aux futurs candidats de poursuivre leurs efforts dans cette voie. Toutefois, il leur est également fortement recommandé d'axer leur préparation sur l'acquisition de connaissances scientifiques solides qu'ils pourront mobiliser pour répondre aux questions posées. Ces précédentes remarques valent essentiellement pour l'épreuve «*Composition en Sciences Humaines et Sociales et activité physique*» ainsi que pour l'épreuve «*Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives*». En effet, les attentes pour l'épreuve «*Composition en Sciences de la Vie et activité physique*» ne sont pas les mêmes. Il est fortement recommandé aux candidats d'en tenir compte. Ceci est particulièrement vrai quand l'un des sujets posés est un sujet de biomécanique si l'on en juge par les commentaires du rapporteur de cette épreuve :

« ... La première difficulté qui apparaît est l'absence de méthode dans la lecture du sujet, dans le traitement des connaissances et la résolution de problèmes «*mathématiques ...* »

«... La seconde difficulté semble être de pouvoir commenter en des termes simples et rigoureux l'analyse des phases du mouvement et de leurs enchaînements sans tomber dans un discours vague et pompeux qui dissimule mal le manque de maîtrise des connaissances. Pour ce type de devoir, le plan thèse-antithèse-synthèse était hors sujet ... »

En conclusion, nous invitons, comme l'année passée, les candidats aux futures sessions du concours d'entrée à se préparer au mieux pour ce concours tant pour les épreuves d'amissibilité que pour les épreuves d'admission.

## Sommaire

Textes	p.5
Informations générales	p.7
Statistiques par épreuve	p.7
Rapports épreuves d'admissibilité	p.9
Rapports épreuves d'admission	p.24
Rapports épreuves pratiques sportives	p.27

Les rapports des jurys sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

## Textes

Extrait de l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant le programme des concours d'admission en première année et en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan

NOR : MENS0401772A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret no 87-698 du 26 août 1987 modifié relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'Ecole normale supérieure de Cachan,

Arrête :

Article 1 : Les programmes des concours d'admission en première année et en troisième année à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan sont fixés comme suit :

TITRE Ier

PROGRAMME DES CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Article 14 : EPS (éducation physique et sportive).

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission porte sur les contenus de formation " fondamentaux " dispensés en DEUG ou au cours des deux premières années d'université de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Pour chaque épreuve, des connaissances actualisées sur des aspects conceptuels (i.e., définition précise et référencée des termes), théoriques (i.e., connaissance des principaux modèles théoriques utilisés) empiriques ou expérimentaux sont requises.

Composition de sciences de la vie et activité physique (SV)

- Le mouvement, de l'élaboration de la commande à l'exécution : Anatomie et physiologie du système nerveux central ; Physiologie du muscle strié squelettique ; Anatomie fonctionnelle des ceintures scapulaire et pelvienne ; Physiologie de la posture et de l'équilibre ; Analyse biomécanique du mouvement.

- La plasticité des systèmes physiologiques qui concourent à la réalisation de l'exercice musculaire, hyper-activité et hypo-activité : Bioénergétique de l'exercice musculaire ; Adaptations cardiovasculaires et respiratoires à l'exercice musculaire ; Santé et activité physique : nutrition, diététique, effets de l'alcool et du tabac sur la pratique physique, dopage. Composition de sciences humaines et sociales (SHS) et activité physique.

- Eléments de sciences humaines : Développement et apprentissages moteurs et décisionnels : théories, lois, modèles ; Motivation, émotions, personnalité et leur importance dans la pratique sportive ; Dynamique des groupes et sport.

- Eléments de sciences sociales : Les grands courants explicatifs de la société du xxe siècle ; Naissance et développement du sport moderne en France ; Sport et corps, pratiques et pratiquants dans la société moderne.

Article 29 : L'arrêté du 7 janvier 2002 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan et l'arrêté du 7 janvier 2002 fixant le programme des concours d'admission en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan sont abrogés au 1er septembre 2004.

Article 30 : Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 2004.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'enseignement supérieur :

Le chef de service, J.-P. Korolitski

Extrait de l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'Ecole normale supérieure de Cachan

NOR : MENS0401771A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 716-1 ;

Vu la loi du 23 décembre 1901 relative aux fraudes dans les examens et concours publics ;

Vu la loi no 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret no 87-698 du 26 août 1987 relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan, modifié par les décrets no 94-1161 du 22 décembre 1994 et no 2003-105 du 5 février 2003 ;

Vu le décret no 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, modifié par les décrets no 2003-67 du 20 janvier 2003 et no 2003-1307 du 26 décembre 2003 ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures,

Arrête :

TITRE Ier CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Article 1 Les élèves sont recrutés, en première année, par la voie d'un concours dans les groupes ou disciplines suivants :

groupe MP (mathématiques-physique) ;

- groupe Info (informatique) ;

- groupe PC (physique-chimie) ;
- groupe BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la Terre) ;
- groupe PSI (physique-sciences de l'ingénieur) ;
- groupe PT (physique-technologie) ;
- groupe TSI (technologie et sciences industrielles) ;
- post DUT-BTS (options GE-GM-GC : génie électrique, génie mécanique, génie civil) ;
- design ;
- droit, économie et gestion ;
- économie et gestion ;
- sciences sociales ;
- langue étrangère : anglais ;
- éducation physique et sportive (EPS).

Pour être nommés élèves de l'école normale supérieure, les candidats du concours post DUT-BTS (options génie électrique, génie mécanique, génie civil) devront pouvoir justifier de l'obtention d'un BTS ou d'un DUT.

**Pour être nommés élèves de l'école normale supérieure, les candidats du concours EPS doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System) en UFR-STAPS.**

**Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant à l'obtention de 240 unités ECTS en université, école d'ingénieur figurant sur la liste des écoles habilitées à délivrer ce diplôme établie par la commission des titres d'ingénieur, ou école supérieure de commerce ne peuvent être autorisées à concourir.**

**Nul ne peut être autorisé à se présenter plus de deux fois aux épreuves d'un concours d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan.**

Les épreuves d'admissibilité du concours Design sont organisées par l'ENS de Cachan dans un centre unique en Ile-de-France.

Les concours des groupes MP, Info, PC, BPCST, PSI, PT, TSI, sciences sociales, langue étrangère sont organisés dans le cadre de banques d'épreuves.

Le concours post-DUT-BTS est organisé dans le cadre d'une banque d'épreuves DUT-BTS gérée par le service concours de l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA).

Article 15 : Education physique et sportive (EPS).

Le concours éducation physique et sportive comporte les épreuves suivantes :

Epreuves écrites d'admissibilité :

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée : trois heures ; coefficient 4) ;
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée : trois heures ; coefficient 4) ;
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée : quatre heures ; coefficient 6).

Epreuves d'admission :

1. Epreuve écrite : Epreuve de langue vivante étrangère (durée : 2 heures ; coefficient 2) : l'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte, au choix du candidat, sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

2. Epreuves orales : - épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5). - épreuve de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général ou sportif.

Epreuves de pratique sportive :

1. Epreuve de pratique sportive obligatoire : natation : 200 mètres nage libre (coefficient 2) ;
2. Epreuve de pratique sportive de polyvalence : (coefficient 3). Le candidat passe une épreuve de son choix parmi les quatre activités proposées : danse, badminton, escalade, handball. 3. Epreuve de pratique sportive d'option : (coefficient 4). Le candidat passe une épreuve de son choix parmi les quatre activités proposées : saut en longueur, gymnastique au sol, judo, course : 400 mètres.

Article 30 L'arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan, modifié par les arrêtés du 21 mars 2002 et du 24 juin 2002, ainsi que l'arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan sont abrogés à compter du 1er septembre 2004.

Article 31 Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 2004.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'enseignement supérieur :

Le chef de service, J.-P. Korolitski

## Informations générales

session	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présent	nbs d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de poste pourvus	dernier appelé
2002	10	140	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02 (8.65)	10	10 <sup>ème</sup>
2003	10	111	95	32	42.49 (4.25)	11	267.03 (10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311 (10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2005	9	191	153	30	126 (9.00)	12	339 (10.59)	10	10 <sup>ème</sup>
2006	10	200	146	30	131 (9.36)	12	347.50 (10.82)	11	11 <sup>ème</sup>
2007	10	153	106	32	126.52 (9.04)	14	343.02 (10.72)	10	10 <sup>ème</sup>

### Répartition des candidats par civilité

	<b>Admissibilité nb d'inscrits</b>	<b>Admission</b>	<b>Admis</b>
<b>Hommes</b>	Nombre : 95 Pourcentage : 62 %	Nombre : 23 Pourcentage : 72 %	Nombre : 8 Pourcentage : 80 %

	<b>Admissibilité nb d'inscrits</b>	<b>Admission</b>	<b>Admis</b>
<b>Femmes</b>	Nombre : 58 Pourcentage : 38 %	Nombre : 9 Pourcentage : 28 %	Nombre : 2 Pourcentage : 20 %

## Statistiques par épreuve

### **Admissibilité**

#### Epreuve de Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Total candidats inscrits : 153	Note mini : 0.0
Candidats présents : 106	Note maxi : 17.0
Candidats absents : 47	Moyenne : 5.4 ± 3.6

#### Epreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 153	Note mini : 0.75
Candidats présents : 105	Note maxi : 14.5
Candidats absents : 48	Moyenne : 8.9 ± 3.2

#### Epreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 153	Note mini : 0.0
Candidats présents : 104	Note maxi : 18.0
Candidats absents : 49	Moyenne : 7.5 ± 3.1

### **Admission**

#### Epreuve de Natation

Total de candidats : 32	Note mini : 0.0
Candidats présents : 32	Note maxi : 19.0
Candidats absents : 0	Moyenne : 7.5 ± 5.2

#### Epreuve APSA

Total de candidats : 32	Note mini : 3.0
Candidats présents : 32	Note maxi : 19.5
Candidats absents : 0	Moyenne : 9.9 ± 5

#### Epreuve d'option

##### Saut en longueur

Total de candidats : 5	Note mini : 4.0
Candidats présents : 5	Note maxi : 13.0
Candidats absents : 0	Moyenne : 9.0 ± 3.8

#### Epreuve d'option

##### Gymnastique au sol

Total de candidats : 5	Note mini : 3.75
Candidats présents : 5	Note maxi : 12.3
Candidats absents : 0	Moyenne : 7.8 ± 3.2

Judo

Total de candidats : 5      Note mini : 7.0  
Candidats présents : 5      Note maxi : 13.5  
Candidats absents : 0      Moyenne : 11.0 ± 2.4

Course

Total de candidats : 17      Note mini : 0.0  
Candidats présents : 17      Note maxi : 13.0  
Candidats absents : 0      Moyenne : 9.97 ± 3

Epreuve de polyvalence

Danse

Total de candidats : 6      Note mini : 10.0  
Candidats présents : 6      Note maxi : 16.0  
Candidats absents : 0      Moyenne : 12.6 ± 2.6

Epreuve de polyvalence

Badminton

Total de candidats : 15      Note mini : 7.0  
Candidats présents : 15      Note maxi : 13.0  
Candidats absents : 0      Moyenne : 10.3 ± 2

Escalade

Total de candidats : 2      Note mini : 14.00  
Candidats présents : 2      Note maxi : 14.00  
Candidats absents : 0      Moyenne : 14.00 ± 0.0

Handball

Total de candidats : 9      Note mini : 5.0  
Candidats présents : 9      Note maxi : 15.0  
Candidats absents : 0      Moyenne : 11.0 ± 3

Epreuve de langues

Epreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 126      Note mini : 4.00  
Candidats présents : 27      Note maxi : 15.00  
Candidats absents : 99      Moyenne : 9.56 ± 2.5

Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 27      Note mini : 8.00  
Candidats présents : 27      Note maxi : 17.00  
Candidats absents : 0      Moyenne : 11.5 ± 2

Epreuve écrite d'allemand

Total de candidats : 10      Note mini : 8.0  
Candidats présents : 4      Note maxi : 16.0  
Candidats absents : 6      Moyenne : 11.0 ± 3.8

Epreuve orale d'allemand

Total de candidats : 4      Note mini : 8.0  
Candidats présents : 4      Note maxi : 13.0  
Candidats absents : 0      Moyenne : 10.75 ± 2

Epreuve écrite d'espagnol

Total de candidats : 12      Note mini : 8.5  
Candidats présents : 1      Note maxi : 8.5  
Candidats absents : 11      Moyenne : 8.5

Epreuve orale d'espagnol

Total de candidats : 1      Note mini : 11.5  
Candidats présents : 1      Note maxi : 11.5  
Candidats absents : 0      Moyenne : 11.5

## Les rapports

### Admissibilité

#### **Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique**

##### **Sujet 1 :**

1 – Exercice intense et bref

a) En relation avec les caractéristiques d'une course de 200 m effectuée à vitesse maximale, décrire précisément la ou les filières énergétiques principalement impliquées dans la réalisation de cette épreuve.

b) Comment expliquer la diminution de la vitesse de course au cours de l'épreuve.

c) Quelles adaptations biologiques peuvent être attendues à la suite d'une période d'entraînement chez un sportif s'entraînant pour être performant sur 200 m.

2 – Performance aérobie

Quels sont les paramètres cardiorespiratoires qui déterminent la performance aérobie ? Comment évoluent-ils avec l'entraînement ? Pour chacun des paramètres évoqués, donner les valeurs attendues chez un adulte initialement sédentaire et chez un sportif entraîné en aérobie.

Le niveau général des candidats dans cette épreuve peut être considéré comme faible par rapport aux attentes du jury. Au cours de cette épreuve, comme pour les autres épreuves écrites d'admissibilité, le facteur temps est discriminant car les candidats n'ont qu'une heure trente pour répondre aux différentes questions posées. Ce facteur doit impérativement être pris en compte dans la préparation au concours.

Il doit être rappelé aux candidats que les attentes en terme de méthodologie d'écrit, de structuration de devoir, ne sont pas les mêmes que celles, tout à fait légitimes, des écrits en «SHS et activité physique» et en «Culture générale et activités physiques et sportives» du même concours. Comme pour le sujet n°2 de cette épreuve (réf. rapport ci-après) «*le plan thèse-antithèse-synthèse est hors sujet*». Les candidats sont invités à répondre le plus précisément possible, le plus clairement possible et le plus directement possible aux questions posées. Ils sont également invités à ne pas perdre de temps à répondre à des questions qui ne sont pas posées. Le devoir doit néanmoins être rédigé dans un excellent français et de la manière la plus lisible possible. L'utilisation de figures ou schémas pour expliciter davantage une réponse est fortement encouragée dès lors que les règles en la matière sont respectées (ex : figures avec axes, légendes et unités ...).

Le problème essentiel est lié au manque de connaissances. La très grande majorité des candidats ne disposent pas des connaissances suffisantes ou possèdent des connaissances très superficielles pour traiter correctement le sujet posé. Il s'ensuit des stratégies méthodologiques qui visent à essayer de duper les membres du jury sur les connaissances réelles du candidat. Ces stratégies sont contre productrices et nuisent à l'impression générale laissée par le candidat. Il est donc fortement recommandé aux candidats de préparer cet écrit en «SV et activité physique» sur la base de son programme et de la totalité de son programme.

**Sujet 2 :**

**Note aux candidats :**

Ce sujet vous amène à traiter successivement deux phases essentielles à la réalisation d'une performance en « lancer de poids » (Impulsion, Phase aérienne). Vous répondrez dans l'ordre aux différentes questions et de la manière suivante :

- Expliquer les phénomènes en jeu, énoncez et définissez les lois et équations,
- Développez si nécessaire le raisonnement et les équations,
- Procédez à l'application numérique dans le système d'unités internationales (limitez les résultats à 2 décimales),
- Formulez la réponse à la question.

Les schémas destinés à illustrer vos propos sont autorisés.

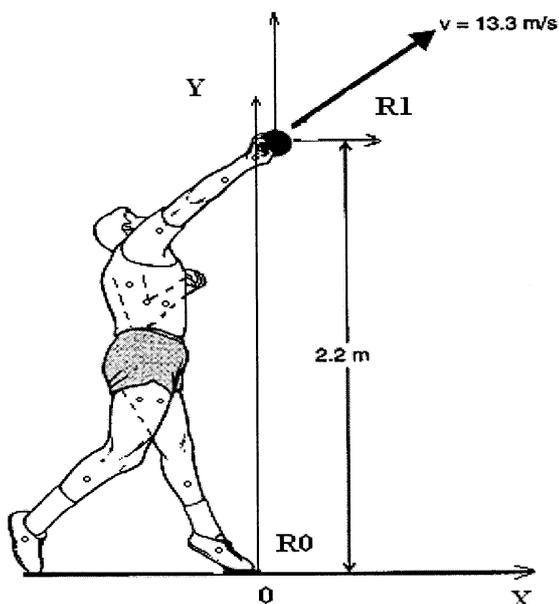
Les données, graphiques et tableaux nécessaires à la réalisation du sujet sont donnés en annexe. Un double décimètre et une calculatrice scientifique non programmable sont nécessaires.

**Questions :**

- 1) Déterminez les coordonnées du centre de gravité (Cg) du système (Lanceur + « Poids ») dans le plan sagittal lors de la phase d'impulsion (Fig. 1 et Tab. I).
- 2) A-Déterminez les impulsions nécessaires pour que l'engin de 7,5 kg soit lancé avec une vitesse de 13,3 m/s et un angle de 40° par rapport à l'horizontale. B-Estimez les forces de réaction au sol en jeu si le temps mis pour développer l'impulsion est de 0,2 s.
- 3) Déterminez les équations horaires de la trajectoire du Cg lors de la phase aérienne et la distance horizontale parcourue par le Cg pendant cette phase.
- 4) Quelle est la performance mesurée entre la butée et le point de chute ?

**Annexes au sujet :**

Figure 1 : Positions segmentaires lors de la phase d'impulsion dans le référentiel  $R_0(O, X, Y)$



<i>Tab. I : Caractéristiques Inertielles du lanceur de masse (M=110 kg)</i>	
	Coefficients de masse
Pied	0.0145
Jambe	0.0465
Cuisse	0.1
Main	0.006
Avt-Bras	0.016
Bras	0.028
Tronc+Tête	0.578
Masse de l'engin : 7,5 kg	

### **Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat... Quelques remarques générales et conseils.**

Sur les principes d'un devoir de physique, le sujet imposait aux candidats d'énoncer les phénomènes physiques, les lois et équations en jeu dans les différentes phases du mouvement. Dans un deuxième temps, il pouvait être nécessaire de commenter les approximations permettant de simplifier les calculs et l'application numérique. Enfin, il était demandé de rédiger succinctement la réponse à la question. Les candidats devaient alors retranscrire le résultat mathématique en une réponse reflétant leurs connaissances et compréhension du phénomène observé lors de la phase du mouvement.

En apparence, le sujet traitait des phases du mouvement dans l'ordre chronologique, il était cependant possible de retrouver dans l'énoncé les valeurs numériques qui permettaient de «passer» une étape mal maîtrisée par le candidat.

Dans une grande majorité, les candidats ont développé une analyse du mouvement semblable à un commentaire journalistique d'images. «Là on voit bien qu'il décolle .... ». Quelques copies énoncent vaguement les principes et les lois mais ignorent l'équation, de plus rares encore énoncent l'équation et parviennent à commenter plus ou moins rigoureusement l'analyse de la phase du mouvement.

La première difficulté qui apparaît est l'absence de méthode dans la lecture du sujet, dans le traitement des connaissances et la résolution de problèmes «mathématiques». Qu'est-il advenu des efforts consacrés aux devoirs de mathématiques, de physiques et de sciences naturelles de collèges et lycées ?

La seconde difficulté semble être de pouvoir commenter en des termes simples et rigoureux l'analyse des phases du mouvement et de leurs enchaînements sans tomber dans un discours vague et pompeux qui dissimule mal le manque de maîtrise des connaissances. Pour ce type de devoir, le plan thèse-antithèse-synthèse était hors sujet.

## **Composition de sciences humaines et sociales et activité physique**

### **Sujet 1 :**

**Quels sont les déterminants psychologiques de la confiance en soi en sport ?**

### **Qualité des copies en termes de rédaction**

Les candidats ont, dans l'ensemble, pris en compte les conseils prodigués lors du rapport précédent. La qualité de l'expression écrite, la syntaxe et l'orthographe semblent s'être sensiblement améliorées. Le jury rappelle une fois encore que la dissertation nécessite chez le candidat la capacité à construire une argumentation qui doit être introduite, développée et conclue. Son développement en plusieurs parties implique des transitions entre elles.

### **Les connaissances scientifiques**

Comme lors des années précédentes, le cadre méthodologique de traitement d'un sujet est possédé par l'ensemble des candidats mais le contenu reste faible. La très grande majorité d'entre eux ne dispose pas de connaissances scientifiques précises, maîtrisées. De nombreuses copies ne font valoir aucun concept, aucune théorie, aucun modèle, aucune connaissance et sont écrites «au fil de l'eau».

## **Structuration du devoir**

Le libellé du sujet était le suivant : «**Quels sont les déterminants psychologiques de la confiance en soi en sport ?**» Il existe dans la littérature un corpus de connaissances qui permettait plusieurs niveaux de questionnement propices à la dissertation sur ce sujet.

### **1°) Questionnement sur les termes du sujet**

#### **a) Questionnement sur la notion de confiance en soi**

Un premier niveau de questionnement consistait à définir les termes du sujet et en premier lieu celui de confiance en soi. Le candidat pouvait opposer ici la notion d'auto-efficacité proposée par Bandura à celle de confiance en soi. Le concept d'auto-efficacité de Bandura, tiré de la théorie de l'apprentissage social, est défini, par cet auteur, comme étant le jugement d'un individu sur la façon dont il peut accomplir correctement le déroulement d'une action requise par la tâche. Cette notion semble très proche de celle de confiance en soi. Elle s'en distingue néanmoins fortement. La confiance en soi découle aussi d'autres sources d'influence notamment les facteurs extérieurs au pratiquant. Les perceptions non seulement des capacités personnelles mais aussi des facteurs causals extérieurs à la personne importent dans la détermination du comportement. Les jugements du sujet sur l'impact probable d'autres forces causales influencent aussi les croyances que l'action produira de bon ou de mauvais résultats. L'absence de confiance en soi se traduit par la notion de doute. Dès lors, la notion de confiance en soi concerne les croyances des pratiquants sportifs sur leurs chances de réaliser un niveau de performance souhaité dans une compétition ou dans un contrôle d'EPS à venir. Elle consiste donc en des pensées évaluatives qui résultent d'une comparaison entre un résultat désiré (le but spécifique de la tâche) et un résultat anticipé (autrement dit, le résultat auquel la personne s'attend avant de s'engager dans la réalisation de la tâche). Plus le résultat de cette comparaison est faible plus le sujet a confiance en lui pour atteindre le résultat désiré. Par conséquent, la confiance en soi concernant un but particulier n'aura aucune signification, ou aucune importance, si ce but est en sommeil ou s'il n'a aucune valeur pour l'individu. C'est seulement lorsqu'un but pertinent est activé, ou est en train d'être considéré, que de telles attentes de succès peuvent avoir un impact motivationnel quelconque.

#### **b) Questionnement sur la notion de déterminants**

La notion de déterminants concerne essentiellement les **processus internes responsables de la confiance en soi**. Le sujet renvoyait à une approche essentiellement cognitive dans laquelle les notions de but et de processus cognitifs jouent un rôle important. A ce propos, il est nécessaire d'insister ici sur ce qui constitue l'orientation centrale de la psychologie cognitive actuelle, à savoir l'importance accordée à l'interprétation des événements et non aux événements eux-mêmes. Dans cette perspective, c'est l'interprétation de la réalité plutôt que la réalité elle-même (c'est-à-dire les succès ou les échecs) qui influence le plus directement la confiance en soi.

### **2°) Questionnement sur les facteurs qui déterminent la confiance en soi**

L'évaluation consciente de la probabilité d'atteinte du résultat désiré dépend de différentes sources d'information. Certaines viennent des variations dans la situation, notamment de la difficulté de la tâche. De nombreux exemples de rencontre sportive montrent fréquemment que l'équipe favorite peut très bien perdre pied en cours de match lorsque l'adversaire réussit à mener au score ou démontre une détermination à toute épreuve. D'autres viennent du pratiquant lui-même. Ici les sources d'informations sont nombreuses: la mémoire des résultats

antérieurs, l'analyse des causes de ces résultats, la quantité de ressources requises, etc. Indépendamment du fait que ces influences peuvent être à l'origine situationnelles ou dispositionnelles, l'idée reste la même: les probabilités de succès pensées et verbalisables que les pratiquants génèrent lorsqu'ils interrompent leurs efforts avant ou pendant la réalisation de la tâche peuvent être déterminées par une large série d'informations. Une revue des principales sources d'information s'avère nécessaire. Pour qu'il parvienne à ces attentes le sujet doit:

1°) évaluer le niveau de difficulté de la tâche, et notamment les demandes en ressources de celle-ci, etc.

2°) juger de son niveau d'efficacité personnelle. On définit les croyances d'efficacité personnelle par l'appréciation de son propre potentiel et de l'état favorable ou non de l'environnement. Il s'agit ici des jugements effectués par les pratiquants sur les ressources personnelles qu'ils pensent posséder ou que l'environnement peut leur offrir et qui peuvent leur permettre d'accomplir la tâche avec succès. Ces croyances sont orientées sur le présent, sur l'état actuel des ressources. C'est à partir d'elles que le sportif bâtit ses attentes sur le futur. Il s'agit d'une part du sentiment qu'il a de sa propre compétence (croyances de capacité) auquel s'ajoute la croyance qu'il a du caractère plus ou moins favorable de l'environnement (croyances de contexte). Les croyances de capacité sont des croyances sur la possession ou non de ressources personnelles (habileté, aptitudes, compétences, etc.). Il s'agit là essentiellement de croyances sur soi. C'est la force de ces croyances sur soi qui constitue un des éléments fondamentaux de la confiance en soi et par suite de la motivation. Parmi ces croyances sur soi figure ce qu'on appelle communément "le sentiment de compétence" ou encore "la compétence perçue".

3°) juger si ses croyances d'efficacité personnelle peuvent lui permettre de faire face aux exigences de la tâche et formuler ainsi des attentes pour un niveau de performance donné.

4°) comparer cette performance attendue au standard personnel.

Cet ensemble de variables, agissant ensemble, détermine de manière essentielle la confiance en soi. Mais chacune d'entre elles peut à son tour être influencée par d'autres.

### **La mémoire des résultats antérieurs**

La confiance en soi dépend aussi fortement de la mémoire des résultats antérieurs obtenus dans des situations similaires (par exemple, «*En général, je suis très bon lorsque je suis mon service à la volée*» ; «*En général, le public semble bien m'aimer*»). Lorsque les pratiquants retrouvent, dans leur mémoire, sous des formes résumées, des probabilités de succès «chroniques», cette information constitue déjà un déterminant de la confiance en soi. Lorsqu'elle est récupérée en mémoire, elle contribuera directement à un sentiment ultérieur de confiance ou de doute.

### **La simulation des actions susceptibles de conduire au résultat**

Les résultats antérieurs ne fournissent cependant pas toujours l'information nécessaire, surtout lorsque les pratiquants sont confrontés à des situations nouvelles pour eux. Dans ce cas, ils peuvent simuler dans leur esprit, des scénarios concernant la situation. La simulation mentale des actions permet d'évaluer leurs conséquences probables et donc d'influencer la confiance en soi ultérieure. Simuler les scénarios conduit généralement à des conclusions qui influencent la confiance en soi. («*Si j'essaye d'approcher cette tâche de cette façon plutôt que*

*celle-ci, ma performance sera meilleure*». «*Si je fais ceci, cela risque de rendre la situation pire*»). Selon le type de scénario qui vient à l'esprit, soit il réduit soit il accroît les hésitations et le doute. Ce processus peut aussi bien précéder l'action que survenir au milieu de celle-ci. Ainsi une personne peut aussi se sentir pleine d'espoir – ou de désespoir – sur les progrès anticipés d'un événement qui n'a pas encore commencé.

### **Les ressources supplémentaires**

Les pratiquants peuvent aussi considérer d'autres types d'information – par exemple les ressources supplémentaires auxquelles ils peuvent faire appel pour solutionner le problème ou des approches alternatives à celui-ci.

### **L'interprétation des résultats antérieurs**

Dans cette évaluation de ce que peut être le résultat éventuel, l'influence de la mémoire des résultats antérieurs est fortement médiée par les attributions causales et par des analyses attributionnelles des événements antérieurs. Il s'agit essentiellement ici des causes évoquées par le sujet pour expliquer le résultat obtenu sur la tâche. Ces causes, selon leurs propriétés sous-jacentes, influent fortement sur les attentes de succès ultérieures des pratiquants.

A première vue, on pourrait penser que les succès répétés augmentent la confiance en soi et qu'inversement celle-ci diminue en fonction des échecs successifs. Mais, contrairement à cette idée, ce sont moins les résultats en tant que tels qui agissent sur la confiance en soi que la manière dont le sportif les interprète, les analyse et les explique. La recherche sur les attributions causales fournit le meilleur exemple de cette orientation. Il s'agit là d'un type particulier de croyance concernant la manière dont les sportifs perçoivent et interprètent leurs résultats. Cette analyse les amène à rechercher les causes de leurs succès et de leurs échecs afin de satisfaire fondamentalement leur besoin de comprendre. C'est ainsi que, par exemple, dans le contexte du sport ou des cours d'EPS, les élèves veulent comprendre pourquoi ils ont échoué ou réussi lors d'une compétition ou d'une évaluation en fin de cycle. Les attributions les plus communes faites dans ce genre de situation sont par exemple: "*J'ai réussi parce que je suis habile*"; "*J'ai réalisé une mauvaise performance parce que je ne suis vraiment pas doué pour ce sport*", "*Je ne me suis pas suffisamment entraîné*". D'autres causes peuvent aussi être évoquées: «*j'ai eu de la chance*»; «*la tâche était facile*»; «*l'entraîneur nous a mal préparés*»; «*mon ami ou mes parents m'ont bien aidé à me préparer*»; «*je ne me sentais pas bien*»; «*j'étais fatigué*» ou «*j'étais mort de faim*»; etc. Parfois, les attributions pour les mauvaises performances sont souvent présentées comme des excuses: «*j'étais fatigué*»; «*j'étais préoccupé par l'examen que je devais passer le lendemain*»; «*j'avais des problèmes de santé*».

La liste des différentes causes évoquées à la suite d'un succès ou d'un échec fournit simplement une description du contenu possible des attributions. Cela est cependant insuffisant pour établir le lien entre attributions, confiance en soi et motivation. Autrement dit, ce ne sont pas les attributions, considérées dans leur expression concrète, qui permettent de comprendre la dynamique motivationnelle du comportement. Weiner a affirmé que les différentes attributions spécifiques sont moins importantes comme déterminants des comportements motivationnels que leurs dimensions sous-jacentes. Elles sont appelées locus, stabilité et contrôlabilité. Ces dimensions fournissent aux attributions concrètes leur signification psychologique. Dans ce modèle, c'est la dimension **stabilité** qui a l'impact le plus important sur la confiance en soi. La dimension stabilité considère alors les causes perçues selon qu'elles sont fixes et stables ou selon qu'elles sont variables et instables à travers les situations et le temps. Les études ont montré que la stabilité ou la non stabilité d'une cause sont directement en rapport avec les changements ou avec le maintien de la

confiance en soi, et cela aussi bien à la suite d'un succès que d'un échec. Quand un résultat survient et que l'attribution faite est classifiée comme stable, alors l'individu s'attendra au même résultat dans le futur. En revanche, si l'attribution faite est perçue comme instable alors les attentes pour le futur sont que le résultat ultérieur peut changer. Weiner résume les résultats de cette recherche en proposant un principe général et trois corollaires.

Commentons ce principe et ses trois corollaires :

**Principes concernant la confiance en soi : Les changements dans la confiance en soi à la suite d'un résultat sont influencés par la stabilité perçue de la cause de celui-ci.**

La recherche a montré que la stabilité des attributions causales, faites à la suite d'un succès ou d'un échec, détermine en grande partie la direction et l'amplitude des changements dans la confiance en soi. Par exemple, un échec attribué à une basse habileté fait davantage décroître la confiance en soi qu'un échec attribué à la malchance, à la fatigue ou à l'humeur. De même, le succès attribué à la chance doit produire une moindre augmentation dans la confiance en soi qu'un succès attribué à une haute habileté ou à la facilité de la tâche.

**Corollaire 1: Si le résultat est attribué à une cause stable, alors il sera anticipé avec une certitude augmentée, ou avec une espérance accrue, dans le futur.**

Par exemple, si un gymnaste attribue son succès à des facteurs stables tels qu'une bonne coordination motrice ou à une grande souplesse de ses articulations, les deux étant des aptitudes stables, alors il doit s'attendre à un succès répété sur ce type de tâche. De même, attribuer un échec à des facteurs stables doit produire une augmentation des attentes d'échec tandis qu'attribuer l'échec à des facteurs instables ne doit pas le faire. S'il attribue, en revanche, son succès à un facteur stable tel qu'une tâche facile et son échec à un facteur stable tel qu'un manque d'aptitude, il doit avoir des attentes plus basses par rapport à des gymnastes montrant la configuration d'attribution inverse, même si leurs histoires de performance ont été identiques.

**Corollaire 2: Si le résultat est attribué à une cause instable, alors la certitude ou l'espérance de ce résultat peut rester inchangée, ou encore le futur sera anticipé comme pouvant être différent du passé.**

Prenons maintenant l'exemple d'un autre élève qui échoue mais qui attribue sa performance au fait de ne pas s'être suffisamment appliqué. Cet élève peut s'attendre à réussir dans le futur car la cause de son échec peut se corriger.

**Corollaire 3: Les résultats attribués à des causes stables seront anticipés comme pouvant être répétés dans le futur avec un plus grand degré de certitude que les résultats attribués à des causes instables.**

Reprenons notre exemple d'un élève qui réalise un mauvais enchaînement lors d'un contrôle en gymnastique et qui attribue cette mauvaise performance à une cause stable (absence d'aptitude en gymnastique). Au cours d'un nouveau contrôle dans cette APS, sa confiance en soi diminuera du fait que la cause ayant entraîné son échec, sera toujours présente et peu sujette au changement. En revanche, si cet élève a réussi et a attribué son succès à des aptitudes élevées pour la gymnastique (encore une cause stable), il doit s'attendre à bien faire lors du prochain contrôle dans cette discipline et sa confiance sera rehaussée.

Il est important de signaler que ces attributions sont les causes perçues par l'individu. Elles peuvent être ou ne pas être les causes réelles. Par conséquent, la théorie de l'attribution est une théorie qui donne la préséance à la construction de la réalité de l'individu, et non à la réalité elle-même, ce qui la situe dans la même perspective que les autres théories constructivistes de la cognition et de l'apprentissage (par exemple, celles de Bruner, Piaget et Vygotsky).

### 3°) Questionnement sur le caractère transitoire ou non de la confiance en soi

Une autre question est de connaître **sa nature** à savoir la permanence ou non d'un état de confiance en soi chez les sujets. Il s'agissait ici de confronter les notions de confiance en soi **état** et de confiance en soi **trait**. La première étant transitoire, la seconde beaucoup plus permanente. Les sportifs qui émergent sont véritablement sûrs d'eux-mêmes. Leur confiance a été développée sur de nombreuses années et est souvent le résultat de pensées positives et d'expériences fréquentes dans lesquelles ils ont rencontré le succès. Ce sont des gens qui n'abandonnent jamais même lorsqu'ils ont perdu le premier set dans un match de tennis, même s'ils sont distancés dans une course, même s'ils ont été pénalisés dans une compétition, même s'ils ont été sérieusement blessés. Les sportifs sûrs d'eux-mêmes pensent qu'ils peuvent réussir et ils le font. Ils sont caractérisés généralement par un dialogue interne, des images, et des rêves positifs. Ils s'imaginent eux-mêmes comme gagnant et réussissant. Ils se disent des choses positives et ne minimisent jamais leurs aptitudes. Ils se centrent sur la maîtrise réussie d'une tâche au lieu de s'inquiéter sur une pauvre exécution ou sur les conséquences négatives d'un échec. Cette prédisposition à garder son esprit sur les aspects positifs de sa propre vie et sur la performance en sport, même face aux revers et déceptions, est la marque d'un sportif qui réussit, un trait que Seligman appelle un "optimisme appris." Ayant appris à être optimiste, ces sportifs sûrs d'eux-mêmes obtiennent le maximum de leur potentiel. Leur confiance les programme pour la performance réussie.

A l'inverse, dans les situations sportives, quelques pratiquants agissent comme si les événements étaient hors de leur contrôle ou que l'échec est inévitable. La personne qui démontre ces caractéristiques dans ces situations souffre, selon l'expression de Seligman, d'impuissance apprise. C'est un état psychologique dans lequel les individus sentent que les événements sont en dehors de leur contrôle. C'est la perception de l'indépendance entre ses propres réponses et l'occurrence de résultats négatifs, c'est-à-dire la croyance que ce l'on fait n'affecte en rien le déroulement des événements négatifs, que l'on a aucun contrôle sur les événements négatifs. Dans les situations sportives, les sportifs orientés vers l'impuissance sont caractérisés par des cognitions qui impliquent que l'échec est inévitable ou insurmontable, tandis que les sportifs orientés vers la maîtrise sont caractérisés par des cognitions qui impliquent que leurs succès sont répliquables et leurs erreurs rectifiables. Les recherches actuelles, surtout dans le domaine intellectuel, mais aussi en sport, montrent qu'il y a une relation forte entre les résultats obtenus et les modes d'explication optimiste ou pessimiste.

Cette confiance en soi durable ou ce doute permanent dépendent, en partie, du mode d'explication qu'adoptent les sportifs concernant les événements qui surviennent dans leur vie en classe ou en dehors de l'école (club). Selon les causes qu'ils attribuent à ces événements et selon leur degré de généralisation, de permanence et de personnalisation, leur mode d'explication sera optimiste ou pessimiste.

#### **4°) Questionnement sur les conséquences comportementales de la confiance en soi ou du doute ?**

La discussion pouvait porter ici sur le caractère bénéfique ou non de la confiance en soi vis-à-vis de la performance sportive. Deux points de vue pouvaient être discutés

##### **a) La confiance en soi est bénéfique vis-à-vis de l'apprentissage et de la motivation**

L'argumentation ici était que la confiance (passé un seuil quelconque) maintient les élèves dans la poursuite vers l'atteinte de leur but, tandis que le doute (encore à partir d'un certain seuil) tend à promouvoir l'abandon de ces buts. Il a été en effet montré que c'est en partie sur la base de sa perception d'efficacité que l'individu choisit: ce qu'il doit faire, quelle quantité d'effort il doit mobiliser, et pendant combien de temps il doit persévérer dans son action. Plus la confiance en soi est forte, plus le sujet exercera d'effort, et plus il persistera dans une tâche donnée. Si des élèves ont un bas sentiment de confiance en soi, ils seront facilement découragés par l'échec de ne pas avoir atteint le but. Inversement, avec un sentiment de haute efficacité, et dans le cas d'un échec à atteindre le but, les individus devront plus probablement intensifier l'effort lors d'une réalisation future de la tâche. La confiance en soi pour une tâche donnée est associée à une persistance accrue et une meilleure performance sur cette tâche.

##### **c) La confiance en soi est-elle toujours bénéfique?**

Cependant, si l'on considère uniquement la performance, il n'y a pas de relation linéaire entre la confiance en soi et la performance. Des problèmes de performance peuvent, en effet, survenir lorsqu'on manque de confiance ou lors d'un excès de confiance. Bien que la confiance soit un déterminant critique de la performance, elle ne peut pas remplacer le manque d'habileté. Elle peut seulement rendre meilleur un sportif, lui permettre de réaliser pleinement son potentiel. La relation entre la confiance en soi et la performance a été représentée sous la forme d'une courbe en U inversée. La performance augmente lorsque le niveau de confiance en soi augmente jusqu'à un point optimal au-delà duquel des augmentations supplémentaires dans la confiance produisent des diminutions correspondantes dans la performance.

##### **- Manque de confiance en soi**

Beaucoup de sportifs, ou d'élèves en cours d'EPS, ont les habiletés physiques suffisantes pour réussir mais manquent de confiance dans leur capacité à réaliser ces habiletés motrices sous la pression - lorsque la compétition est difficile ou lorsque l'enjeu est important. Par exemple, un joueur de tennis peut frapper régulièrement des services forts et précis durant l'entraînement. En match, cependant, il fait un nombre inhabituel de doubles fautes. Il commence à douter de lui-même, devient prudent et conservateur dans ses services ultérieurs et ainsi perd de son efficacité. Le fait de douter de lui-même détériore sa performance. Les doutes créent de l'anxiété, brisent la concentration, et provoquent de l'indécision. Le joueur joue «*petit bras*» comme on dit dans le jargon sportif. Les individus manquant de confiance se centrent sur leurs erreurs, leur faiblesse, plutôt que sur leur force. Ils se distraient eux-mêmes au lieu de se concentrer sur la tâche. Le manque de confiance est souvent lié à une habileté spécifique, mais il peut avoir une incidence sur les autres habiletés.

### - Trop de confiance en soi

Les sportifs ou les élèves trop confiants en eux sont en vérité confiants de manière irréaliste. Autrement dit, leur confiance est supérieure à ce que leur habileté leur permet. Leur performance décline parce qu'ils croient qu'ils ne doivent pas se préparer consciencieusement ou exercer l'effort nécessaire pour accomplir la tâche. Un excès de confiance, lorsqu'il se produit, entraîne souvent des résultats désastreux. Une situation très fréquente est que deux joueurs (ou deux équipes), de niveaux différents jouent l'un contre l'autre. Le meilleur joueur (ou la meilleure équipe), approche souvent la compétition avec trop de confiance. Cet excès de confiance a généralement pour conséquence une diminution de la préparation, un manque de concentration et d'investissement pendant le jeu, ce qui entraîne l'individu à jouer en dessous de son niveau habituel. L'opposant, pendant ce temps, commence à prendre confiance, rendant ainsi plus difficile la possibilité du joueur trop confiant de revenir et de gagner la compétition. Ce scénario peut parfois causer bien des surprises. C'est ce que l'on observe par exemple, tous les ans pendant la coupe de France de Football. Il arrive même aux meilleurs athlètes.

En conclusion, le fait que les sportifs échouent souvent à tirer bénéfice, dans la réalité, de leurs habiletés et des opportunités potentielles, parce qu'ils ont une basse confiance en soi, parce qu'ils manquent d'un sentiment d'efficacité personnelle, ne doit cependant pas être interprété comme signifiant que les croyances positives sur la capacité et le contexte sont suffisantes pour que les résultats désirés surviennent. En tout état de cause, les sportifs doivent avoir les habiletés réelles requises et un environnement favorable pour réussir.

Une motivation optimale dépend, nous l'avons dit, de la confiance en soi. Cette affirmation peut cependant laisser supposer que plus les attentes de succès sont élevées plus la motivation se manifeste par des comportements adaptatifs. Les choses ne se présentent pas toujours d'une manière aussi absolue. Il y a des situations dans lesquelles les sportifs, pour s'investir davantage dans la tâche, choisissent de diminuer volontairement leur confiance en soi. Inversement, dans d'autres situations, une trop grande confiance en soi peut entraîner des comportements motivationnels non adaptatifs. Malgré ces cas extrêmes, la plupart des recherches montrent les bénéfices motivationnels de la confiance en soi.

Un excès de confiance en soi n'est pas favorable à la performance. Dans le cas de gymnastes, il est préférable de parler de **confiance en soi optimale**. Elle signifie que l'on est convaincu de pouvoir atteindre un but à condition de s'investir suffisamment pour y parvenir. Elle ne signifie pas nécessairement que l'on accomplira toujours bien la tâche, mais elle est essentielle pour déployer tout son potentiel. On peut certes s'attendre à faire quelques erreurs et à prendre de mauvaises décisions. On peut parfois perdre sa concentration. Mais une forte croyance en soi aide à traiter efficacement avec les erreurs et maintenir ses efforts vers le succès. Tout sportif a un niveau optimal de confiance en soi.

### Remarques générales sur l'épreuve et perspectives

Elles sont de deux ordres :

Premièrement le jury s'interroge sur l'absence fréquente de références à une culture STAPS, pourtant riche et variée, au profit d'une culture théorique plus ou moins générale. Pourtant, une telle épreuve dans le cadre du concours externe de l'agrégation d'EPS devrait être une opportunité pour les étudiants STAPS de se mettre en valeur grâce à ces connaissances acquises durant leur cursus universitaire. Les items du programme proposé tournent autour de l'apprentissage moteur, concept spécifique à notre discipline. Ce recentrage sur ce qui fait la

particularité de l'EPS devrait aussi encourager les candidats à puiser leurs savoirs dans le monde des STAPS. Utiliser des connaissances issues hors de notre champ pose non seulement un problème épistémologique de première importance mais aussi un problème de pertinence des arguments avancés au regard de la spécificité des apprentissages moteurs.

**Impression sur le niveau global des candidats.** Les candidats savent rédiger, maîtrisent en général la technique de la dissertation mais manquent totalement de connaissances scientifiques sur des thèmes qui sont pourtant au programme de cette épreuve.

## Sujet 2 :

**Le sport peut-il être considéré comme un facteur d'union ou un facteur de division au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ?**

### Attendus du sujet

Sur la forme, une dissertation obéit à des principes de construction et de problématisation que le candidat doit maîtriser. L'introduction, par exemple, devait être l'occasion de donner une définition du sport, en précisant éventuellement le niveau auquel se situerait le texte dans la suite du devoir : le sport international ? national ? voire local, à l'échelle du club ? Une prise en compte de l'ensemble de ces niveaux, bien qu'ambitieuse au regard du temps de l'épreuve, était intéressante pour ouvrir la réflexion.

Il n'était sans doute pas nécessaire de décliner trop longuement ce que «*l'union*» et la «*division*» signifiaient. En revanche, cette opposition de terme invitait assurément à un développement sur les relations entre sport et société de même que sur les apparentes contradictions du phénomène sportif. De ce point de vue, et bien que le sujet repose sur une question directe, il n'en était pas forcément attendu une réponse positive ou négative. La réflexion, au contraire, gagnait en pertinence si elle parvenait à montrer la présence récurrente des deux processus contradictoires. Dès lors, plans chrono-thématique ou de type thèse-antithèse-synthèse étaient également envisageables, sans que cela pèse nécessairement dans la démonstration.

Les candidats devaient s'efforcer de situer leurs exemples à un même niveau d'analyse sur les différentes périodes traitées. Montrer ainsi que le sport divise dans l'entre-deux-guerres en s'appuyant sur les dérives nationalistes des Jeux olympiques de 1936, puis qu'il unit aujourd'hui au regard du rôle attribué à l'EPS, n'a pas beaucoup de cohérence.

Le sujet portant sur l'ensemble du XX<sup>ème</sup> siècle, le candidat devait aborder l'ensemble des périodes, ce qui supposait un travail de périodisation quand bien même le plan choisi était davantage thématique. Différentes bornes étaient envisageables en fonction des indicateurs sélectionnés et de la place du sport dans la société, mais quel que soit le cas, elles devaient être justifiées.

Parmi les arguments en faveur d'un sport qui unit, le candidat pouvait par exemple évoquer les relations entre olympisme et pacifisme dans la pensée de Coubertin (trêve olympique, universalisme des Jeux, etc.), les mécanismes d'identification à un club, une équipe nationale ou même un champion, les exemples ne manquant pas de Carpentier à Zidane. Les usages politiques du sport, par les actions des gouvernements en direction des milieux fédéraux ou scolaires, constituaient un autre point d'entrée que les fêtes de la jeunesse de l'entre-deux-guerres, les vertus socialisatrices attribuées au sport dans les années 1960 ou les opérations sport en banlieue dans les années 1980 pouvaient notamment illustrer.

Parmi les arguments en faveur d'un sport qui divise, les devoirs pouvaient développer ce que l'histoire du sport doit aux relations internationales et la manière dont les grandes compétitions (JO, Championnats du monde, Tour de France, etc.) sont dès leur création teintées de nationalismes. Pour le niveau national, une approche plus sociologique pouvait être judicieusement envisagée pour montrer combien le sport reflète les divisions de la société en termes d'origines sociales, de genre ou de génération. Les limites des opérations politiques précédemment évoquées pouvaient plus généralement être prises comme autant de contre-exemples pour mettre en évidence cette capacité du sport à, simultanément, unir et diviser.

### **Remarques sur les productions des candidats**

**Structuration** : Les devoirs sont généralement construits, introduit et conclus. La qualité des introductions, les unes confuses et trop générales, les autres pertinentes et incitatives, est discriminante dans l'évaluation.

**Problématisation** : De nombreux candidats n'ont pas osé tenir les deux bouts contradictoires du sujet en construisant une argumentation soit à charge, soit à décharge, sans envisager les deux aspects. Les meilleurs devoirs sont ceux qui ont mis en évidence l'ambiguïté historique des réponses à la question posée.

**Périodisation** : La plupart des candidats ont adopté une périodisation claire – mais pas toujours justifiée – avec très peu d'approches purement événementielles et chronologiques.

**Argumentation** : Comme les années précédentes, il faut mettre au crédit de la plupart des candidats un effort constant pour traiter le sujet, pour ne pas se contenter de décrire mais, au contraire, utiliser ses connaissances dans une visée explicative. Au contraire, les passages confus ou hors-sujet – il y en a encore trop – sont extrêmement pénalisants dans l'évaluation générale.

**Connaissances** : Les candidats ont mobilisé des connaissances irrégulières selon les périodes, avec de plus fortes lacunes sur l'avant 1945. C'est d'ailleurs dans l'entre-deux-guerres que l'on observe le plus d'erreurs factuelles.

**Références** : Les références explicites, maîtrisées et utiles sont trop rares. Sur un tel sujet, on attendait d'un candidat qu'il fonde sa démonstration sur quelques auteurs.

**Ecriture** : les devoirs sont généralement bien écrits.

### **Conseils pour la préparation**

Lors de leur préparation, les candidats sont invités à s'appropriier les connaissances développées dans les différents cours de sciences sociales (histoire, sociologie, droit, philosophie...) et à ne pas se cantonner à un seul champ. Il est souhaitable que ces cours soient aussi l'occasion d'intégrer les apports de quelques auteurs significatifs. Les dissertations doivent rendre compte à la fois de ces éléments empiriques et théoriques.

Les candidats sont relativement à l'aise avec les règles de l'écriture. Il leur reste à s'entraîner sur des argumentations socio-historiques relevant de thèmes variés afin de mettre à l'épreuve leur capacité à produire une démonstration à partir de données empiriques diverses et sur des périodes différentes.

## **Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives**

### **Sujet**

**Les dernières compétitions internationales ont permis de constater l'optimisation constante des performances sportives.**

**Quels sont, selon vous, les apports de la recherche scientifique et de la technologie, mais aussi ceux des recherches en sciences humaines et sociales dans la compréhension des gestes sportifs individuels, des stratégies collectives, ainsi que dans l'amélioration des pratiques physiques ?**

### **Niveau global et hiérarchisation des copies**

Sur les 104 copies de la session 2007 proposées à la correction, 28 d'entre elles ont eu une note supérieure ou égale à 10 et pour trois, supérieure 15. En revanche, les copies dont les notes sont inférieures ou égales à 5 sont également au nombre de 28. La moyenne générale s'établit à 7,5.

### **Qualité des copies en termes de rédaction**

Les copies des candidats de la session 2007 du concours d'entrée à la section EPS de l'école normale supérieure de Cachan sont d'un niveau très divers, mais pour la plupart d'entre elles, fort médiocre.

La présentation, l'écriture et la rédaction d'un nombre important de copies de cette session 2007 sont peu conformes à ce qui doit être attendu de futurs cadres de l'éducation physique et sportive. L'écriture est laborieuse et la présentation peut laisser penser que l'exercice consistant à rédiger et à argumenter dans un langage simple et précis n'est pas familier à beaucoup d'entre les candidats.

D'une façon générale, l'écriture est déplorable. Elle demande, de la part du correcteur, un effort constant pour comprendre le sens des mots. Sans exiger des devoirs réalisés par des maîtres en calligraphie, les correcteurs sont en droit d'attendre des écrits pouvant être lus sans difficulté.

La présentation fait souvent apparaître des ratures mais surtout de nombreux espaces remplis de «blanc». Certaines copies ressemblent à un concentré d'écrits où les lignes serrées ajoutées à une écriture fine donnent une impression de concentré intellectuel ne facilitant pas une lecture confortable.

Cette difficulté de lecture n'est pas compensée par la qualité de la rédaction. Si, le plus souvent, l'organisation des phrases est correcte, la longueur de celles-ci n'ajoute pas à la qualité de la réflexion.

Enfin, les preuves de la connaissance de l'orthographe et des règles de grammaires n'ont pas été apportées par des copies souvent truffées de fautes grossières et de mots à l'orthographe fantaisiste. Le stress et l'inattention peuvent certes excuser quelques erreurs ponctuelles. Malheureusement, dans certaines copies la fréquence de ces fautes ne peut s'expliquer par l'émotivité engendrée par l'épreuve. Cette absence de maîtrise de la langue française est peu acceptable de la part de candidats au concours de recrutement à l'école normale supérieure et disposant d'une formation universitaire de trois ans. Il y a un effort considérable à faire dans le domaine de la maîtrise de la langue au cours de ces formations universitaires ayant pour objectif essentiel la préparation à des métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche.

Heureusement quelques copies, propres, bien rédigées, sans fautes, équilibrées échappent à ce triste constat.

### **Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat**

La pauvreté des idées présentées dans les copies de la majorité des candidats ne compense pas la médiocrité de la rédaction constatée.

Au regard de l'énoncé du sujet et des réponses qui ont été apportées, il y a lieu de s'interroger sur la connaissance qu'ont les candidats des outils d'analyse des activités physiques et sportives, des matériels utilisés aussi bien pour les pratiques que pour les observer et les mieux comprendre.

En effet, les différents paramètres qui concourent à la qualité et à l'efficacité du geste ainsi qu'à la performance sportive, sont trop peu souvent présentés de façon logique. C'est ainsi que l'étude de la contribution de chacun d'entre eux à l'amélioration des habiletés motrices, de l'autonomie individuelle et des comportements dans un groupe sportif ne fait généralement pas l'objet d'une réflexion que l'on est en droit d'attendre d'étudiants sinon chevronnés, du moins relativement aguerris.

L'apport de la recherche sur la compréhension du mouvement humain, sur l'amélioration des performances, sur la réduction des échecs est généralement abordé de façon très superficielle. Pour bon nombre de candidats, la notion de culture générale à l'origine de l'épreuve a des contours plutôt flous. Elle se résume pour la plupart à une accumulation de connaissances issues de différents champs conceptuels, sans aucun lien avec l'environnement des techniques et des technologies.

La technologie se résume à des évolutions techniques dans les pratiques et la recherche en biologie est souvent à l'origine des dérives constatées. Le dopage est cité en exemple. Pour un nombre important de candidats, la technologie se confond avec l'étude des activités physiques et sportives, en oubliant que l'évolution des techniques sportives tient autant aux nouveaux matériaux qu'aux adaptations des réglementations, des techniques d'exécution et d'entraînement.

La méconnaissance de la technologie est assez généralisée chez des étudiants dans un domaine, les activités physiques et sportives, qui constitue pourtant un champ privilégié de transfert de technologie. Souvent simplement assimilée à une amélioration des matériaux, la technologie n'est que peu mise en relation avec les recherches scientifiques qui ont donné naissance à ces nouveaux produits, utilisés aussi bien pour faciliter les pratiques que pour mieux les comprendre.

Peu de candidats ont d'ailleurs cité l'apport des nouvelles technologies dans le recueil des informations, dans leur transmission à distance, dans leur traitement et dans les outils de visualisation, tous produits issus de la recherche scientifique. Ces nouveaux outils permettent de quitter le laboratoire et d'enrichir, par des études de terrain, la connaissance et la compréhension des phénomènes du mouvement et des pratiques sportives. En ce sens, peu de candidats ont été capables de mettre en relation les outils de la révolution numérique et les recherches en sciences humaines et sociales. L'amélioration considérable de la connaissance du mouvement, des interactions du sportif avec son environnement physique, mais aussi humain s'appuie sur les évolutions technologiques qui ont permis aux chercheurs de diversifier leurs approches.

Quant à l'intérêt que représentent ces nouveaux outils technologiques pour l'amélioration de la motricité des personnes, notamment de celles qui sont porteuses de handicaps, peu de candidats y ont été sensibles. La modélisation du mouvement sportif, par définition mouvement efficace et précis, constitue pourtant un élément important dans l'amélioration des prothèses réparatrices, capables de faciliter l'acquisition d'une nouvelle autonomie pour ceux qui en ont été privés.

Toutefois, malgré ces graves lacunes, quelques copies ont révélé chez les candidats concernés, une réelle culture, une connaissance de la richesse apportée par de nouveaux outils issus de la rencontre de la recherche fondamentale et de la pratique industrielle. Ces candidats et candidates n'ont pas rédigé des devoirs pour satisfaire à un exposé de connaissances livresques. Ils ont su faire preuve, au travers de leurs écrits, d'une analyse critique du sujet et ainsi apporter des réponses qui, sans être toujours exactes scientifiquement, traduisent la grande lucidité et l'ouverture d'esprit attendues des candidats.

### **Conseils pour la préparation**

Les candidats à l'école normale supérieure de Cachan se doivent d'avoir une réelle culture scientifique, une culture littéraire et philosophique qui ne saurait se réduire à quelques citations plus ou moins bien venues. Enfin, il semble évident qu'ils doivent parfaitement maîtriser les langages, ceux de la communication, mais aussi les langages opératoires permettant de s'engager dans une formation supérieure axée sur la recherche et la formation de cadres. Cette culture générale ne doit pas ignorer la connaissance des matériaux anciens et nouveaux, renouvelés par la science contemporaine. Ils sont en effet à l'origine d'une amélioration des pratiques mais aussi de la connaissance des phénomènes du mouvement humain et des pratiques sportives. Il s'agit bien, lors de la préparation de ces candidats, de leur faire acquérir cette culture générale indispensable à de futurs cadres. Elle sera axée sur le développement de l'esprit critique et de la lucidité d'esprit, mais elle ne doit pas ignorer toutes les facettes de l'activité humaine. Le domaine des activités physiques et sportives, ouvert aujourd'hui à un public de plus en plus large, en est un exemple très largement médiatisé.

Il convient, dans ce cadre, de sortir de l'horizon strict des préoccupations des STAPS, pour intégrer tous les aspects de l'évolution de la société moderne. En effet, la place des activités physiques dans une société mondialisée est telle qu'on ne peut la réduire à de l'événementiel ou au développement des habiletés motrices. Elles sont, comme toutes les activités humaines, à la fois un produit de la connaissance, mais aussi un moyen d'en acquérir de nouvelles. L'ampleur de la communication autour du phénomène sportif en fait un outil comme aucun autre. Il convient donc que la préparation des candidats leur apporte les compétences requises pour analyser les phénomènes de la société. Les connaissances dont ils devront disposer doivent faire une large place à toutes les sciences explicatives du mouvement de l'homme, du mouvement des objets qu'il manipule, des comportements et des phénomènes sociaux qui accompagnent les activités culturelles sportives.

L'enjeu est d'importance. Il en va de la survie d'une filière universitaire qui a du mal à atteindre le niveau scientifique et littéraire auquel elle aspire. Cela est d'autant plus difficile qu'elle doit en même temps, pour être crédible au regard du mouvement sportif, donner aux étudiants un niveau de savoir-faire sportif incontestable et comparable à celui atteint dans d'autres structures de formation.

De plus, elle doit prendre en compte les évolutions des besoins de la société et des individus. C'est ainsi que la meilleure connaissance du mouvement humain, objet essentiel de cette filière, doit offrir à l'environnement des sciences et des techniques, des outils permettant l'amélioration des conditions de pratique personnelle. Elle contribuera ainsi à la recherche constante de réponses adaptées à la demande croissante d'accès adapté et performant à l'autonomie de l'ensemble de la population.

## Admission

### **1. Langues vivantes étrangères**

#### **Allemand**

4 candidats avaient cette année choisi l'allemand.

#### **Epreuve écrite : traduction allemand-français**

Le texte que les candidats devaient traduire en français lors de l'épreuve écrite était extrait d'un article paru dans le journal hebdomadaire allemand *Die Zeit*. L'article traitait des répercussions négatives d'une utilisation excessive des jeux vidéo sur les résultats scolaires des jeunes, et tout particulièrement des garçons.

**N.B. :** Le texte était accompagné de la traduction de quelques mots de vocabulaire, dont le jury pouvait supposer qu'ils étaient inconnus de la majorité des candidats. Certains candidats ont cependant omis de regarder les notes de bas de page, puisqu'en dépit de la traduction proposée, l'un ou l'autre de ces mots n'a pas été traduit.

Le jury est bien conscient du fait que les candidats ne sont pas des spécialistes d'allemand et que les conditions dans lesquelles ils préparent cette épreuve ne sont pas toujours idéales. Il tient à préciser que les copies sont notées les unes par rapport aux autres, et non en fonction du niveau supposé avoir été atteint par les candidats à l'issue de leur préparation.

La correction des copies fait apparaître, comme c'est souvent le cas, de grandes disparités entre celles-ci. L'une d'entre elles se caractérisait par une excellente compréhension globale du texte et proposait une traduction dans l'ensemble très correcte pour un(e) candidat(e) dont l'allemand n'est pas la spécialité. Une autre, bien que beaucoup plus inégale, était d'un niveau tout à fait acceptable. Enfin, deux copies étaient d'un niveau nettement insuffisant et se caractérisaient par de très nombreux contresens, des traductions n'ayant parfois pas grand-chose à voir avec le texte d'origine, des barbarismes, de nombreux maladroites, voire incorrections dans l'expression en français.

Si certaines erreurs sont explicables, ce qui l'est moins, c'est que certains candidats ignorent parfois certains mots courants ou n'arrivent pas à les deviner en s'aidant du contexte : ainsi par exemple le mot «Gewalt» (violence) ou le mot «Ausweis» («Personalausweis» : carte/pièce d'identité), ou encore le mot «Jungen», qui a souvent été traduit par «les jeunes», alors que le texte mettait en évidence les disparités entre «Jungen» (garçons) et «Mädchen» (filles).

Il est rappelé aux futurs candidats :

- 1) que l'apprentissage d'une langue passe nécessairement par la mémorisation d'une certaine quantité de vocabulaire. Le vocabulaire de base appris au lycée devrait être considéré comme acquis.
- 2) que s'ils ne peuvent éviter certaines erreurs de compréhension, voire certains contresens, ils doivent néanmoins proposer une traduction cohérente, c'est-à-dire sans non-sens ni barbarismes. Que dire en effet de la traduction de la phrase «Das Blut spritzt auf den Bürgersteig» (le sang gicle sur le trottoir) par «le sang gicle d'un

élu» ou de la traduction de «Geschlechterdifferenz» (disparités entre les sexes/entre garçons et filles) par l'expression «différence genrée» ?

- 3) qu'ils doivent également veiller à la correction grammaticale et syntaxique du français : ainsi le jury a-t-il pu lire dans une copie «les garçons y consacrent beaucoup d'énergie à se les [les jeux vidéo] procurer» au lieu de «les garçons consacrent beaucoup d'énergie à se les procurer».

### **Epreuve orale : Lecture et commentaire d'un bref article ou extrait d'article de presse**

Les exigences du jury sont nécessairement modestes. La remarque concernant les conditions parfois difficiles de préparation vaut particulièrement pour l'oral : le jury est tout à fait conscient que les candidats manquent de pratique orale de la langue. Le temps de préparation étant par ailleurs très court, il est demandé aux étudiants de montrer qu'ils ont globalement compris l'article, d'en résumer les principaux aspects, et éventuellement de donner leur avis sur le sujet traité, ce qui peut contribuer à amorcer une brève discussion. Le jury, préférant évaluer les compétences des candidats à l'oral, ne demande pas de traduction, cette compétence ayant déjà été évaluée dans le cadre de l'écrit.

Les fautes - même nombreuses - sont inévitables et, pour certaines d'entre elles, excusables. Il est cependant demandé aux étudiants de respecter quelques règles élémentaires de la grammaire (conjugaison des verbes : verbes faibles, verbes forts) et de la syntaxe allemande (place du verbe en particulier).

Les notes obtenues par les 4 candidats se sont échelonnées de 8 à 13. Le bilan de cette année est plutôt satisfaisant par rapport à celui de sessions antérieures.

### **Anglais**

L'ensemble des résultats reflète une réelle disparité entre les deux épreuves écrite et orale.

En dépit d'un mépris affiché de la grammaire et de la syntaxe, les candidats peuvent se faire comprendre même si leurs acquis ne leur permettent guère de s'aventurer au delà du factuel ou du descriptif rudimentaire. Les problèmes lexicaux sont souvent aggravés par une difficulté à structurer la pensée en langue étrangère, à l'exception de deux candidats qui ont su s'exprimer de manière claire, cohérente et ordonnée.

A l'écrit, un seul candidat émerge.

Le texte proposé à l'écrit ne comportait pas de difficultés de compréhension globale, seules quelques tournures demandaient une connaissance plus fine de la langue. Il est frappant de noter qu'une grande majorité de candidats n'a pas hésité à aller jusqu'au non-sens sans penser à s'inspirer du contexte pour proposer une traduction logique à défaut d'être appropriée.

### **Espagnol**

#### **Epreuve écrite**

L'épreuve écrite consistait en une traduction d'un article de presse de *El Mundo* du 17 Novembre 2006, intitulé : "Ratones con buen paladar".

L'article proposait une réflexion sur l'alimentation des athlètes lors des Jeux Olympiques de Pékin. Il précisait les mesures envisagées pour lutter contre le dopage et les risques d'intoxication parmi lesquelles un test des aliments par des rats de laboratoires 24 heures avant consommation.

Si le sens général du texte a été à peu près compris par le candidat, le texte ne présentait pas de grosses difficultés de vocabulaire, la traduction en français était trop juste et approximative. Une relecture attentive avant de rendre la copie s'impose.

Note d'écrit 8.5/20

### **Epreuve orale**

L'épreuve orale proposait un article sur William Mc Crum, l'inventeur du pénalty lors de l'hommage que lui rendait son village natal, Milford, en Irlande (11 avril 2007).

Le sens général de l'article a été saisi et commenté. Cependant, le candidat a rencontré quelques difficultés d'expression à l'oral lorsqu'il s'agissait de nuancer ses propos. En fait, l'absence de cours de préparation à l'épreuve pénalise les candidats.

Note orale: 11.5/20

## **2. Epreuve d'oral APSA**

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite 30 minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour 30 min d'oral avec deux membres du jury. Ces 30 minutes d'oral sont réparties en 10 minutes de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivit de 20 minutes d'échange avec les jurés dont les 5 dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

Il doit être rappelé ici que compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille), du coefficient qui lui est attribué (Coef. 5), la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA à une autre APSA.

Le niveau des candidats à la session 2007 est semblable à celui de la session 2006 quoique présentant une moyenne générale inférieure d'un point à celle de 2006. Les candidats dans leur ensemble sont bien préparés. Les présentations orales sont généralement bien structurées. Le traitement du sujet est bon ainsi que la définition des termes utilisés dans le sujet. Nous invitons les candidats à ne pas essayer de flatter les membres du jury au cours des échanges avec eux en citant, par exemple, de manière abusive ou erronée, leurs travaux scientifiques. Nous les invitons également à répondre de manière concise et précise aux questions posées.

Les 5 dernières minutes de l'oral consacrées à la présentation de son projet et de ses motivations par le candidat sont centrales, et elles aussi discriminantes, dans l'évaluation globale du candidat par les membres du jury. Cette dimension doit impérativement être prise en compte dans leur préparation au concours par les candidats. A titre d'exemple, nous invitons les candidats à ne pas souligner qu'ils souhaitent faire de la recherche en Sciences de

la Vie et de la Santé (SVS) uniquement pour faire plaisir à la direction du département EPS. Si dans le cadre de son projet, le candidat souhaite réellement faire de la recherche dans un champ scientifique donné, ce qui est fortement encouragé, les jurés ne manqueront pas alors de questionner le candidat sur ses lectures scientifiques, sur les travaux menés dans le domaine qui intéresse le candidat, sur les auteurs de ces travaux, sur les hypothèses éventuelles que le candidat souhaiterait vérifier etc. Il est fortement conseillé alors de ne pas essayer de tricher sur ce terrain avec les membres du jury.

### **3. Epreuves pratiques sportives**

#### **3.1 Epreuve de pratique sportive obligatoire**

##### **Natation (200 m. nage libre)**

###### **Conditions de déroulement de l'épreuve :**

- Piscine couverte de 50m – 8 couloirs
- Séries de 5 nageurs (2 de filles, 5 de garçons)
- Echauffement ¼ d'heure - appel à 7h30 (pièce d'identité) - fin de l'épreuve 8h30

###### **Remarques :**

- La moyenne générale de l'épreuve est supérieure d'1 point à celle des trois années précédentes
- Moyenne générale : 07,50 /20 (notes entre 19 et 00)
- Moyenne des candidates : 08 /20 (notes entre 18 et 00,50)
- Moyenne des candidats : 07,30 /20 (notes entre 19 et 00)
- 10 candidats obtiennent une note supérieure à 10 /20
- 3 candidats se situent hors barème
- 1 candidat est disqualifié pour départ incorrect

Il est rappelé aux candidats, qu'étant donné l'importance des écarts entre les côtes du barème (3 à 4 secondes), il est inutile de courir le risque de causer un faux départ.

L'immobilité complète sur le plot est exigée avant le signal de départ.

#### **3.2 Epreuve de pratique sportive de polyvalence**

##### **Danse**

###### **Modalités de l'épreuve :**

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre 2 minutes et 3 minutes.

La surface d'évolution est de 11 mètres sur 9 mètres.

Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace.

Le support sonore de la prestation est enregistré en début de cassette ou sur disque compact. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Dans le cas où un disque compact

gravé est utilisé, il est demandé d'avoir également un enregistrement sur cassette (en cas de problème de lecture). Le démarrage est assuré par un membre du jury.

À compter de l'appel, les candidats disposent de 30 minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser le magnétophone et faire les réglages de leur support sonore. À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de 5 minutes pour se mettre en scène (décor, costume, ...).

15 minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

### **Ce qui est attendu des candidats :**

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation.

Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique).

En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique.

C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

### **Niveaux de performance :**

#### **En dessous de 10.**

La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. La danse suit la musique sous une forme de redite.

Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, peu de prises de risque. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. La motricité est trop en relation avec le propos, avec peu de variations. Elle est peu maîtrisée et maladroite. L'expression est surtout relayée par le visage, plus que par le mouvement.

#### **Entre 10 et 15.**

Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement total.

La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité.

Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels.

Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

#### **Au dessus de 15.**

Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente.

On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, utilisé. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents.

On a une maîtrise de la motricité dansée, avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

### **Profils des candidats :**

Six candidats se sont présentés à l'épreuve de polyvalence de Danse (4 filles et 2 garçons). Les notes attribuées vont de 10 à 16 (moyenne = 12,5), montrant un niveau satisfaisant des candidats. Nous avons pu constater cette année, que chacun d'eux et sans exception, a proposé une chorégraphie construite, s'appuyant sur un propos, avec la recherche d'une gestuelle personnelle. Par contre, c'est la manière de développer l'idée chorégraphique (cohérence, originalité, utilisation de procédés de composition, choix d'espace, ...) et l'engagement corporel des danseurs (maîtrise, variété, présence, ...) qui ont fait la différence quant à l'appréciation finale de la prestation.

Il est rappelé également, que le non-respect de la durée de la chorégraphie (entre 2 et 3 minutes), est pénalisant.

### **Conseils de préparation :**

Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, en plus du travail nécessaire à l'élaboration d'un solo, d'aller voir des spectacles de danse et de visionner des vidéos de danse. Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse et plus particulièrement sur son histoire (Marcel Michelle, Ginot Isabelle, *La Danse au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1995).

## **Handball**

### **Déroulement de l'épreuve :**

Lors de la session 2007 le nombre de candidats était plus élevé qu'au cours de la session 2006 : 6 candidats et 3 candidates (contre 5 au total l'année dernière). Nous avons sollicité des «joueurs plastrons» afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire mais aussi sur demi-terrain. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de «richesse technico-tactique» des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 45 minutes.

Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects (y compris l'application de l'échelle des sanctions).

### **Les modalités d'évaluation :**

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capests à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de la notation s'est fait de la manière suivante :

1. Chaque juré a évalué tous les candidats.
2. Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir d'un bandeau identifiant les compétences des candidats en tant que : porteur de balle ; non porteur de balle ; défenseur.
3. Après cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
4. A l'issue de la prestation chaque juré a posé une note sur 20 en s'appuyant sur la grille de référence (présentée ci-dessous), la note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.

La grille de référence de la session 2007 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

#### **Niveaux « fédéraux » et notes correspondantes :**

- National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18
- Inter-régional : N 2 : 17 - N3 : 16 / 15
- Régional : Pré-National : 14 - Exc Régional : 13 - Hon Régional : 12
- Départemental : Pré-Régional : 11 - Exc Départemental : 10 - Hon Départemental : 09
- Option : Terminal : 08 - Première : 07 - Seconde : 06
- Scolaire : 05 - 04 - 03 - 02 - 01

**Attention :** les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas ou celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa «prestation du jour».

#### **Constats lors de la session 2007 :**

Le jury a souhaité proposer des situations de jeu variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent mieux s'exprimer dans un contexte de pratique correspondant davantage à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- jeu à 5 contre 5 + 1 Gb sur un ½ terrain avec une défense en deux lignes de tendance homme à homme
- jeu à 5 contre 5 + 1 Gb sur un ½ terrain avec une défense alignée de tendance «zone»
- jeu à 7 contre 7 en respectant les modalités de la pratique sociale de référence

Les candidats ont pu évoluer sur leur ligne préférentielle sur la moitié de la durée totale de l'épreuve.

Le déroulement de l'épreuve a permis à tous les candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée /défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et «contrôlée»)

### **Niveau des candidats de la session 2007 :**

Résultat de l'épreuve : moyenne 11.00 (+/- 03.23)

Les notes obtenues par les candidats se répartissent de 05 à 15

Le niveau des candidats s'est avéré supérieur à celui des années passées avec notamment des candidates possédant un bon niveau de maîtrise de l'activité.

### **Conseils de préparation :**

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique d'entraînement et de compétition régulière à même de permettre une gestion du stress satisfaisante. Mais aussi afin de répondre aux différentes dimensions de l'épreuve sur les pôles réglementaire, énergétique, perceptif et décisionnel.

Cette préparation doit envisager la polyvalence à différents postes de jeu ainsi que de bonnes facultés d'adaptation à de nombreuses modalités de jeu et à la diversité des partenaires et des adversaires. Les modifications récentes du code de jeu de Handball doivent être connues et appliquées concrètement dans la pratique des candidats (exemples : engagement rapide, protection du joueur ...).

## **Badminton**

### **Les modalités de l'épreuve :**

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu à l'intérieur desquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur.

L'évaluation des compétences en jeu des candidats se fait lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré.

Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance.

Cependant pour évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré, dans certains cas seulement les rencontres peuvent être mixtes.

Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu afin de mieux évaluer certaines prestations.

### **La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat**

Les volants (plastic mavis 300) sont fournis.

### **L'évaluation :**

L'évaluation porte à la fois sur le niveau de compétence du candidat et sa performance.

### **Niveaux de compétence :**

**Niveau 1 :** le candidat envoie majoritairement des volants au centre du terrain adverse. Le jeu est subi quelque soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou utiliser les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

Niveau 2 : le candidat crée la rupture mais selon une modalité souvent unique, indépendante du jeu adverse. Les frappes sont peu variées ou peu puissantes, les déplacements n'assurent pas une couverture défensive suffisante.

Niveau 3 : le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe devient plus complet mais il reste lisible. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des conditions d'attaque.

Niveau 4 : l'adversaire est pris en compte dans l'échange à travers une construction du point complexe et différée, mais aussi dans la rencontre à travers une stratégie à plus long terme. Les trajectoires sont précises et adaptées à la cible à viser, quelque soit l'endroit d'ou elles sont produites.

Niveau 5 : le candidat impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les feintes nombreuses placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements fluides économes et anticipés permettent une interception précoce du volant.

### **Performance :**

La notation de la performance est établie comme suit :

- à partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidats.
- en liaison et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

### **Constats :**

Le niveau constaté est encore plus homogène que les précédentes années avec des extrêmes encore moins marquées. La plupart des candidats se situent cette année aux niveaux 2 et 3.

La moyenne générale, correcte, reste pratiquement identique à celle de l'an passé.

Le nombre peu élevé de filles (2) fait que la moyenne plus faible n'est pas significative.

Les intentions tactiques de construction du point sont fréquentes mais pas toujours adaptées au jeu adverse. Les trajectoires manquent de précision car beaucoup de candidats ne possèdent pas encore un registre technique suffisant dans l'activité au service de leur projet de jeu.

Enfin, s'il est constaté chez certains, notamment dans la dernière partie de l'épreuve des difficultés sur le plan énergétique, il est à remarquer qu'un effort de préparation sur ce plan a encore été effectué cette année.

### **Conseils :**

Il est vivement recommandé aux candidats :

- De se préparer en affrontant des adversaires différents afin de s'adapter à différents styles de jeu, de varier les modalités de construction du gain de l'échange.

- D'enrichir leur registre technique dans l'activité tant dans les frappes que les déplacements.
- De s'entraîner de façon spécifique sur le plan physique, notamment dans les filières énergétiques spécifiques à l'activité afin de maintenir le même niveau de jeu durant toute l'épreuve.

## **Escalade**

### **1 – L'ÉPREUVE PRATIQUE**

#### **1.1. Conditions et déroulement de l'épreuve**

La structure artificielle sur laquelle s'est déroulée l'épreuve est un mur vertical comportant une zone à relief déversant une autre où l'on trouve un macro-relief. Les prises sont rapportées et exclusivement sortantes. La surface est en béton lisse, sans micro relief ne permettant pas ou peu la pose de pieds en adhérence. Le mur fait une hauteur de 11 mètres ce qui constitue une hauteur importante par rapport à ce que l'on observe généralement dans les structures artificielles d'escalade. Sept voies balisées par couleur ont été proposées du 5a au 7a. Les voies empruntaient des itinéraires plus ou moins sinueux si bien que le développé d'escalade approchait en général la quinzaine de mouvements quelles que soient les difficultés considérées.

La disposition et les spécificités des prises constitutives des passages imposaient de rompre avec une progression de type «grimpeur d'échelle» y compris dans les voies faciles. Par exemple dans les voies faciles, les préhensions étaient toujours confortables et nombreuses mais les quelques changements de directions dans l'itinéraire ou de densité de prises obligeaient le grimpeur à réfléchir à l'ordre de la pose des pieds ou des mains où à sélectionner les prises les plus compatibles avec le sens de déplacement. Dans les voies plus difficiles, les grimpeurs ont été confrontés à des configurations particulières de prises nécessitant la mise en œuvre de gestuelles spécifiques de l'escalade sportive : saisies et travail de prises verticales, passages de macro-reliefs; progression en dévers, dièdre ou arêtes pouvant nécessiter des mouvements d'amplitude.

Après vingt minutes d'échauffement dans une zone prévue à cet effet (petite zone de «bloc»), chaque candidat devait sur une période de 15 minutes :

1. Prendre connaissance des différentes voies, les «lire» et annoncer au jury la première voie choisie. Le chronomètre était déclenché lorsque le choix de la première avait été effectué. Les candidats ont été autorisés à toucher les prises en bas du mur (pieds au sol).
2. Grimper deux voies en tête «à vue» avec une seule chute autorisée par voie (possibilité de reprendre la même voie dans le cas où elle n'a pas été réalisée entièrement).

Autres points de règlement :

1. La ou les prises de départ imposées sont présentées au candidat. La voie est considérée comme terminée lorsque le grimpeur saisit la prise de sortie et que le point d'assurance le plus haut a été mousquetonné.
2. En cas de chute, le grimpeur était autorisé à se replacer à l'endroit de sa chute et à se vacher pour récupérer. Cependant durant ce temps de remise en position et de récupération, le chronomètre n'est pas arrêté.

3. La gestion des quinze minutes est laissée libre ; elle laisse la possibilité aux candidats de gérer les temps d'efforts et de récupérations en fonction des difficultés rencontrées.

### 1.2. Notation

La note était le produit à part égale d'une appréciation de la performance et de la maîtrise de la réalisation. La notation de la performance prenait en compte la cotation plus élevée des deux voies réalisées entièrement ainsi que son caractère plus ou moins technique. La maîtrise de la réalisation s'effectuait à partir des critères d'observation suivants :

Les critères de notation ont été les suivants :

1. La qualité des appuis pédestres et des saisies manuelles
2. La précision des placements et des déplacements sur les configurations de prises
3. Le rythme de progression et la qualité de l'enchaînement des mouvements
4. La qualité de l'anticipation et de la lecture
5. L'engagement et la combativité
6. Le mousquetonnage (conformité et précision).

A titre indicatif, voici le barème de performance retenu cette année :

	7a vue	7a 1 chute	6c vue	6c 1 chute	6b vue	6b 1 chute	6a vue	6a 1 chute	5c vue	5c 1 chute	5b vue	5b 1 chute	5a vue	5a 1 chute
Homme	10	9	8	7.5	7	6.5	6	5.5	5	4	3	2.5	2	1.5
Femme			10	9.5	9	8.5	8	7.5	7	6	5	4.5	4	3.5

Il a été possible de parcourir deux fois la même voie mais alors le jury prenait en compte dans son appréciation le fait que la deuxième voie n'était plus effectuée «à vue». Lorsque le candidat ne termine aucune des deux voies, il était noté sur les compétences démontrées.

Remarque : le niveau des cotations prend en compte les conditions de l'épreuve, à vue, mur nouveau, conditions de concours et correspond donc à une cotation «facile».

### 1.2. Profils des candidats

Cette année le nombre de candidats était réduit. Le niveau des candidats était homogène et la difficulté des réalisées se situait entre le 6a et le 6b, ce qui correspond à un bon niveau de polyvalence. Ce niveau de prestation correspond à ce que l'on peut attendre à l'issue de deux cycles de pratique en UFR-STAPS. Tous les candidats maîtrisaient les éléments relatifs à la gestion de sa sécurité au cours de la progression en tête même si parfois le mousquetonnage s'avérait laborieux. Le jury encourage les futurs candidats à inscrire leur prestation dans cette étroite fenêtre de difficulté : cotations suffisamment élevées pour approcher une performance maximale obligeant de réelles conduites d'adaptation, avec toutefois une probabilité raisonnable de sortir la voie (une chute est possible)

#### **1.4. Conseils de préparation**

Les futurs candidats doivent s'exercer à gérer les différentes tâches à effectuer dans un laps de temps relativement court (quinze minutes). Le jury souligne notamment les points suivants :

- Se confronter dans la préparation aux conditions d'une escalade «à vue» sur des voies inconnues.
- Gérer son effort sur des voies assez longues car le mur est particulièrement haut pour une SAE.
- S'entraîner régulièrement dans des voies proposant des passages variés sur S.A.E. hautes ou sur pan.
- Apprendre à accepter la chute afin de s'engager complètement dans les pas difficiles.
- Systématiser le mousquetonnage des deux mains afin de diminuer les temps de blocages très coûteux sur le plan énergétique.

Enfin, le jury renouvelle ses conseils concernant l'intérêt d'une pratique sur supports diversifiés.

### **3.3 Epreuve de pratique sportive d'option**

#### **Saut en longueur**

5 candidats inscrits, 1 fille et 4 garçons.

Le jury constate, comme lors de la session précédente du concours, que l'échauffement des candidats n'est pas optimal. Un échauffement général suivi d'un échauffement spécifique lorsque le sautoir est ouvert sont nécessaires.

Deux candidats sur cinq ne semblaient pas avoir de marques et leur course d'élan était de ce fait aléatoire. C'est très surprenant dans le cadre d'un tel concours ! Les autres candidats avaient des marques, mais ont eu des difficultés à les ajuster d'un essai à l'autre.

Comme les années précédentes, le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de ne pas négliger, au cours de sa préparation, la phase de suspension et la réception ; c'est une condition indispensable pour optimiser sa performance.

Notes obtenues :

Fille : 4/20

Garçons : de 6 à 13/20

Moyenne de l'épreuve : 9/20

#### **Gymnastique au sol**

##### **Déroulement de l'épreuve**

Trois candidates et deux candidats se sont présentés à l'épreuve pratique d'option gymnastique.

L'épreuve de gymnastique s'est déroulée conformément aux modalités adressées aux candidats, dans le respect de la logique culturelle des codes FIG de référence. A titre d'exemple, le secteur «exécution» respecte la répartition en petite, moyenne et grosse fautes de ces codes. Les conditions matérielles respectaient les normes FIG (pratiquable). Le jury mixte était composé de quatre personnes.

Au regard du nombre de candidats, le jury détermine en début d'épreuve les modalités d'échauffement (45 minutes pour cette session). Nous rappelons, ici, l'importance de savoir gérer ce temps (partie générale et spécifique), car dans l'ensemble les candidats semblaient prêts avant la fin du temps réglementaire. Ainsi, nous constatons une fatigue excessive de certains d'entre eux, ayant passé trop de temps à répéter des éléments, pas toujours maîtrisés.

A l'issue du temps d'échauffement les candidats sont appelés dans l'ordre de convocation et se présentent au jury pour effectuer leur prestation.

#### «Statistiques»

	Notes de départ	Notes finales	Coefficient	Déductions
Moyenne	10.8	7.79	2.38	3.09
Minimum	7	3.75	1.4	2.1
Maximum	14	12.3	3.1	4.3

Tous les mouvements présentés sont composés dans le respect des exigences. Cependant une mauvaise exécution peut entraîner la non reconnaissance d'une exigence (exemple : Salto avant avec chute sur les fesses + roulade avant supprime la liaison acrobatique). Nous constatons que les mouvements sont dans l'ensemble bien composés en intégrant majoritairement des éléments proposés dans les fiches annexes. Par contre, ils ne sont pas assez maîtrisés. En effet, on peut considérer qu'un mouvement parfaitement maîtrisé devrait obtenir moins de deux points de fautes dans le secteur «Exécution» ; ce qui n'a pas été le cas cette année encore.

Les éléments répétés ne peuvent pas être comptabilisés mais sont pénalisés s'ils présentent des fautes d'exécution.

Les roulades, la roue, la rondade, le saut de mains, le flip et le salto avant sont les éléments les plus souvent présentés par les candidats. Un candidat a présenté 2 éléments supérieurs à ceux proposés dans la grille (Vrille arrière et la liaison salto avant salto avant). Dans ce cas, les éléments sont comptabilisés en E et une bonification de 0,4 points est accordée.

Les filles utilisent, à juste titre, la fiche spécifique (GAF) pour augmenter leur note de départ à l'aide des «sauts» et «tours» (rappel : 5 acrobaties minimum doivent être intégrées dans les 10 meilleures difficultés).

Il est rappelé aux candidats l'importance de respecter les règles spécifiques à l'agrès. A titre d'exemple une pénalité d'un point est appliquée pour manque d'harmonie entre musique et prestation, de même pour l'utilisation insuffisante de l'espace.

Tous les candidats avaient une tenue réglementaire et toutes les candidates ont présenté un enchaînement en musique. Il est demandé aux candidates d'avoir plusieurs supports musicaux (Cdrom, cassettes, si possible en double). Certains CD gravés ne sont pas acceptés par les lecteurs.

Dans la construction de leur enchaînement les candidats doivent veiller à optimiser leur note de départ, c'est-à-dire à valoriser la difficulté des dix meilleurs éléments tout en respectant une bonne maîtrise d'exécution. Un candidat capable de réaliser rondade flip vrille pendant

son enchaînement, aurait dû incorporer rondade salto et/ou twist afin d'augmenter le nombre d'éléments E comptabilisés et améliorer ainsi sa note de départ.

## **Judo**

### **Modalités de l'épreuve :**

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

L'épreuve se déroule en deux temps :

Après un échauffement de 10 minutes libre, 1 Kagari Geiko de projection de 2 fois 1'30'' ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour Tori, Ukémis maîtrisés, ...etc.)

Après un temps de repos de sept minutes,

- 1 situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée 2 minutes dans chacun des rôles avec 2 minutes de récupération au changement de rôles.
- 2 **Combats** debout minimum de 5 minutes non mixte, par catégorie de poids. Le combat prend fin après 2 ippons ou à la fin du temps imparti.

La prestation physique est appréciée au cours du Kagari Geiko et des Combats réalisés.

Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

- 1 : L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 : Le système d'attaque et de défense
- 3 : Les différentes directions d'attaque
- 4 : Le niveau de Performance

Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Kagari Geiko, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

## **Evaluation**

### **Constat / Profil des candidats :**

Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.

Quatre points seront particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- 1 : L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 : Le système d'attaque et de défense
- 3 : Les différentes directions d'attaque

4 : Le niveau de Performance

### **Conseil de préparation**

Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club.

Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Une confusion a été constatée, au cours de cette session, entre le Kagari Geiko et le Nage Komi.

Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

- Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout / liaison debout-sol / sol).
- Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
- Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
- Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
- Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat.

Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.

### **400 m**

17 candidats inscrits, 3 filles et 14 garçons. Les performances sont assez homogènes (à l'exception d'un abandon sur blessure).

A leur réaction à l'annonce de leur temps, beaucoup de candidats ont battu leur record au cours de l'épreuve. Néanmoins, il semble que peu d'entre eux aient réalisé une préparation spécifique réelle. En effet, le jury a constaté plusieurs erreurs d'allure (le plus souvent en raison d'un départ trop rapide) qui n'ont pas permis aux candidats concernés de réaliser une performance à la hauteur de leurs qualités physiques.

Quelques candidats se sont trouvés en difficulté pour placer leurs starting-blocks dans le couloir et avaient des postures inadéquates témoignant d'un manque évident de préparation.

Notes obtenues :

Filles : de 10 à 13/20

Garçons : de 8 à 12/20

Un abandon sur blessure (non pris en compte dans le calcul de la moyenne)

Moyenne de l'épreuve : 10,6/20